

Le soussigné bien reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu depuis dix-huit ans qu'il exerce l'art de l'imprimerie, a l'honneur, en cette occasion, de dire qu'il vient d'ajouter à son matériel d'imprimerie une presse mécanique et à vapeur, et qu'il pourra travailler à plus bas prix que par le passé. Il continue de confectionner les ouvrages suivants dans le goût le plus élégant et à court avis, dans l'une ou l'autre langue, sur caractères nouveaux et enjolivés:

Affiches, grandes et petites.

Lettres funéraires.

Catalogues. Brochures.

Billets promissoires. Lettres de change.

Placards.

Circulaires. Chèques. Etiquettes. Pamphlets.

Cartes.

Factures.

BLANCS TOUJOURS EN MAINS:

POUR LES

Cours des Commissaires. Cours de Circuit.
Juges de Paix.
Notaires.
Avocats.
Huissiers.

Il n'emploie que les meilleurs ouvriers, et le papier est toujours de première qualité. Il se rendra responsable pour toute défectuosité dans les ouvrages sortis de ses Presses. Ses prix seront des plus modérés, attendu la concurrence et surtout la pénu-

LOUIS PERRAULT.

Montréal, Octobre, 1851.